

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Dégradation de la note du Gabon : la transition fait-elle peur aux investisseurs étrangers ?

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

UNE semaine à peine après sa formation, le gouvernement de Raymond Ndong Sima est déjà sur les charbons ardents. Après la mise à l'écart du pays des institutions sous-régionales, l'heure est à rassurer les investisseurs étrangers quant à la capacité du pays à respecter ses engagements financiers. Surtout avec le premier coup de massue porté par les agences de notation financières internationales.

En effet, l'agence de notation américaine Moody's a décidé, le 12 septembre 2023, de dégrader la note souveraine du Gabon. L'institution a fait passer les perspectives économiques du pays de " stables " à " négatives ", notamment en ce qui concerne le règlement de sa dette. Dans un communiqué, Moody's évoque ainsi " l'incertitude politique " dans le pays après la chute d'Ali

Bongo Ondimba. Mais également la suspension du pays de la Cémac assortie des sanctions régionales qui pourraient, selon elle, " augmenter le risque de manque de liquidité dans le pays " et peuvent donc l'empêcher de régler sa dette.

Selon plusieurs observateurs, la principale crainte est l'effet domino que cette dégradation pourrait avoir chez les traditionnels bailleurs de fonds du pays (BAD, Banque mondiale, FMI, AFD...). L'annonce de la réactivation de la Task force sur la dette publique est, selon eux, un premier signal de bonne volonté de l'exécutif de la Transition envers tous les investisseurs et les partenaires financiers du pays. " Mais il en faudra beaucoup plus pour rassurer les marchés ", indique un économiste gabonais.

**ASSURANCES.** Pourtant plafonné à près de 7 000 milliards de francs (6 864,6 milliards de francs à fin mars 2022 selon les dernières estimations de la Direc-

tion générale de l'économie et de la politique fiscale), l'encours de la dette publique du Gabon ne semblait pas inquiéter les bailleurs de fonds, avant le coup de force du 30 août dernier. Du moins le Fonds monétaire international (FMI).

Dans un rapport présenté, le 15 novembre 2022 devant les deux chambres du Parlement, le représentant résident du FMI au Gabon, Gomez Agou, avait indiqué que la situation financière du pays s'était considérablement améliorée au-delà des projections établies en 2021, notamment en matière de réduction de sa dette. " Lorsqu'en 2021, nous faisons le programme du FMI, on souhaitait réduire la dette du pays de 78 % à 70 % du PIB en 2024. En 2022, le pays a déjà sa dette bien en deçà de cet objectif. La dette du Gabon est autour de 55 % du PIB. Cela signifie qu'il y a eu un



Photo : Maxime Serge Mihindou / L'Union

Le siège de ANPI-Gabon.

renforcement notable de la qualité de la situation financière du pays en lien avec une politique budgétaire

relativement prudente mais surtout aidée avec la hausse du prix du pétrole ", avait-il souligné.

Le clin d'œil de

**lybek**



## Agriculture : des acteurs outillés à la mise en place d'une bananeraie



Photo : JM

Une vue de certains participants à la formation sur le planting du bananier.

Jean MADOUMA  
Libreville/Gabon

ILS étaient une trentaine d'acteurs à suivre la formation sur la mise en place d'une plantation de bananes, récemment tenue à la Plaine-Ayeme, à Ntoun. Ils sont passés de la phase théorique à la pratique, en commençant par le piquetage, la trouaison et la mise en terre du rejet de banane. Pour le formateur Cédric Mapička, " la réussite d'une plantation

de banane commence par la prise en compte des exigences agronomiques. Elles sont entre autres : la température, la lumière, l'eau, le vent et le sol".

Le bananier est une plante très exigeante en eau, sensible aux vents violents qui entraînent des dégâts. Il se développe bien dans les sols profonds et bien drainés, riches en matières organiques. Le site choisi pour planter doit être à proximité de la route et d'accès facile. La densité des plants se

fait en fonction des caractéristiques du climat. Pour un hectare, les écartements de 3 m x 2 m de plants pour les cultures associées, et 2 m x 2 m pour les cultures pures.

Concernant le calibrage des plants et la mise en terre, les participants ont retenu qu'il est important de regrouper les rejets par catégories de taille et de poids. Et à la mise en terre, il faut s'assurer que le fond du trou ne soit pas engorgé d'eau.